Une tapisserie unique pour les Journées du Patrimoine

Pour le lancement des Journées du Patrimoine au sein du musée, la Cité de la Tapisserie recevait un don exceptionnel de la part de la Société des Amis de la Cité de Tapisserie présidée par Madame Michèle MAZETIER. C'est une tapisserie unique autant par le format que l'objet. Voici un extrait de mon discours.

(...) Une nouvelle œuvre de Lurçat, une de plus diront les esprits chagrins ? Une pièce unique : jugez plutôt : un générique de film en tapisserie d'Aubusson et pour un film consacré à la tapisserie à Aubusson. En 1946 le documentariste Jean Lods, réalise un film de 16 minutes consacré à la rénovation de la tapisserie selon Jean Lurçat. Ce film sera sélectionné au festival de Cannes l'année suivante. Il témoigne de la communication particulièrement offensive que Jean Lurçat mettra en place pour promouvoir son nouveau médium, la tapisserie. A grands renforts d'articles, d'interviews, de livres, d'expositions mais également d'un film, il organise son réseau de contacts et sa promotion. Filmé chez Tabard, Lurçat se met en scène haranguant les lissiers sur sa vision de la tapisserie. Le générique de fin est constitué du défilement d'une tapisserie tissée des noms des principaux membres de l'équipe de réalisation. Qui eut l'idée d'un tel générique sur mesure ? Nous ne le savons pas encore ; il semble qu'il ait été tissé chez Tabard. Le musée conserve le carton, mais son mauvais état de conservation ne permettait pas de le présenter aujourd'hui.

Quand cette pièce est apparue sur le marché de l'art, au sein d'une galerie parisienne, la cité était engagée dans le règlement de l'achat de « la Verdure fine aux Armes du Comte de Brühl », que nous avons célébré en juillet dernier. Il était impossible de l'acquérir et pour autant, cela aurait été une faute que de laisser passer ce témoignage modeste, mais unique. Dans ces cas là, il faut pouvoir compter sur ses amis... (...)

Ce don exceptionnel, comme toutes les œuvres reçues ou acquises par la Cité de la tapisserie, va rentrer très prochainement dans la collection « Musée de France », publique et inaliénable du Conseil Départemental. Que l'association soit remerciée de son implication au service du rayonnement de la tapisserie.